Délibération n°2026-24

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213500671-20260422-2026_24-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHASNÉ SUR ILLET

Séance du 22 avril 2026

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	19
Présents :	17
Votants :	19

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril à 20h00.
Le Conseil Municipal de la commune de CHASNÉ SUR ILLET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand BONENFANT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Étaient présents : Bertrand Bonenfant, Nathalie Heuze-Michel, Jean-Yves Carré, Bernard Fontaine, Mathilde Joulain, Francis Pichon, Géraldine Seguin, Yann Lechavalier, Sophie Fortunati, Aurélie Tual, Bruno Folliet, Océane Lanoe, Luc Charpentier, Eric Levenez, Cathy Lozachmeur, Jonathan Humo, Emilie Housseau

Absents excusés : Aurore Legrain (pouvoir à Aurélie Tual), Philippe Dinard (pouvoir à Nathalie Heuzé-Michel)

Délibération n°2026-24 : Ille et Développement : désignation des représentants

Monsieur le Maire rappelle que l'association **Ille et Développement** porte 1 chantier d'insertion de 3 équipes. Il a été créé en mars 2000. Il est composé aujourd'hui de 7 salariés permanents pouvant accueillir 24 salariés (es) en insertion répartis sur 2 sites : **St Aubin d'Aubigné** et **La Bouexière.**
Il a pour objectif *« de recruter des personnes orientées par les travailleurs sociaux, rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi en raison de problématiques de santé, de leur situation sociale, familiale ou matériel »* en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle durable.
La Conseillère d'Insertion Professionnelle met en place un accompagnement social et professionnel individualisé pour chaque personne accompagnée.

M. le Maire propose de nommer les membres du conseil municipal en tant que délégués à l'association Ille et Développement.
Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal désigne :

Membre titulaire : Bertrand BONENFANT
Membre suppléant : Jean-Yves CARRE

Fait et délibéré à Chasné sur Illet,
Le 22 avril 2026
Le Maire, Bertrand BONENFANT

MAIRIE DE CHASNE SUR ILLET
35250